

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais donc comme la loi nous y contraint depuis 1992, présenter le Débat d'Orientation Budgétaire.

Nous avons fait en sorte qu'il soit clair et que vous ayez envie d'écouter les chiffres que nous allons avancer et qui sont importants en cette conjoncture particulière.

Tout d'abord, sans trop insister, je vais présenter les éléments de **conjoncture économique internationale**.

Vous noterez et vous le savez, que l'économie mondiale montre enfin, même s'ils sont très timides, les premiers signaux d'encouragements. Un peu d'optimisme !

- Dans les économies avancées, la croissance commence à se redresser légèrement :

- Aux Etats-Unis, la croissance est estimée à 1,6 % sur 2013, et est anticipée à 2,6 % pour l'année prochaine.

- En Europe, où l'activité semble enfin repartie au printemps, après 6 semestres de récession, le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et même la Grèce sortent enfin de la récession et anticipent des croissances positives pour 2014.

Selon le FMI, la croissance de la zone euros atteindrait en 2014, 1 %.

- La France bénéficierait naturellement de ce regain d'activités des économies avancées. La demande extérieure serait soutenue par la reprise, et l'INSEE note des signaux positifs sur le pouvoir d'achat, la consommation des ménages et le chômage qui se stabiliseraient en 2013.

- Les économies émergentes quant à elles, malheureusement, n'ont toujours pas retrouvé le dynamisme d'avant crise qui, je vous le rappelle, faisait apparaître des taux de croissance de l'ordre de 10 %.

- Enfin, des incertitudes importantes pèsent encore sur le climat économique :

- Le relèvement du plafond de la dette aux Etats-Unis n'est pas résolu.

- Les décisions récentes de la FED sont à l'origine de remontée des taux d'intérêt.

- Quant à l'Union Bancaire Européenne, elle piétine sérieusement.

Ces éléments pourraient ainsi remettre en cause les premiers signaux optimismes dont je vous parlais au début de mon exposé.

En Europe, une priorité s'impose désormais pour l'avenir : empêcher qu'une situation telle que celle de la Grèce ne se reproduise. Autrement dit, ne plus tolérer qu'un Etat laisse filer sa dette et ses déficits mettant ainsi en péril la monnaie unique qui est, par ricochet, la santé financière des autres Etats de la zone.

C'est à cette fin que le dispositif du Tow Pack (ensemble de deux éléments communautaires), entré en vigueur au 30 mai de cette année a inauguré le processus de contrôle renforcé de la construction des budgets des Etats membres.

Ce Tow Pack impose désormais tout d'abord :

- une analyse préalable du projet de loi de finances du Gouvernement par le Haut Conseil des Finances Publiques, organisme indépendant chargé de «vérifier la cohérence de la trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques avec les engagements européens de la France»,

- en outre, la publication avant le 15 octobre et présentation par chaque Etat membres de son projet de budget auprès de la Commission Européenne,

- enfin, le vote par chaque Etat membre de son budget le 31 décembre de l'année au plus tard.

Concrètement, les conséquences de ces mesures sont tangibles. Les prévisions de croissance deviennent raisonnables. C'est ainsi que les 0,9 % sur lesquels a été construit le projet de

loi de finances pour 2014 est raisonnable, car très proche de la croissance anticipée par le consensus des économistes qui serait de 0,8 %.

Pour mémoire, je vous rappelle que l'an dernier, le consensus des économistes tablait sur une croissance de 0,3 %, alors que le projet de loi de finances prévoyait, lui, 0,8 %. Et mieux encore, en 2012, le PLF était construit sur une hypothèse de 1,75 %, là où le consensus des économistes était seulement de 0,9 %.

Alors, examinons à présent brièvement **le projet de loi de finances de 2014**.

Dans l'élaboration du projet de loi de finances pour 2014, l'Etat est toujours confronté à une situation délicate qui doit concilier deux objectifs potentiellement antagonistes :

- d'une part, rétablir la santé financière du pays,
- d'autre part, relancer la croissance et stimuler la création d'emplois.

L'Etat est ainsi dans l'obligation de trouver des mesures d'assainissement de ses finances qui ne grèvent ni la consommation des ménages, ni la santé des entreprises. C'est pourquoi en 2014, alors que l'activité reprend, l'effort de l'Etat doit être axé essentiellement sur une réduction de la dépense publique.

Concrètement, l'objectif du projet de loi de finances pour 2014 est de réduire le niveau du déficit à hauteur de 3,6 % du PIB et moins de 3 % en 2015.

Pour ce faire, un effort de 18 milliards est demandé, soit :

- 15 milliards sur un effort d'économie,
- 3 milliards constitués par des recettes nouvelles.

Et décomposé comme suit :

- 3 milliards d'effort sur les dépenses de fonctionnement de l'Etat,
- 3 milliards d'économie demandés aux opérateurs de l'Etat et aux collectivités territoriales. C'est cet effort là qui nous intéresse principalement.
- 3 milliards grâce à des arbitrages sur les dépenses d'investissement,
- 6 milliards grâce à des économies sur les dépenses de l'assurance maladie et les réformes engagées sur les retraites, la politique familiale et l'assurance chômage.

Il est néanmoins très difficile de sortir d'une situation de surendettement. Malgré les efforts consentis, il apparaît que la dette publique continue de croître. Elle devrait atteindre 93,4 % du PIB fin 2013 et 95,1 % fin 2014 du PIB.

Pour ce qui concerne **les collectivités locales**, elles seront mises à contribution de diverses manières.

Premièrement, *la diminution des dotations* :

L'Etat avait annoncé en 2011 un gel en valeur de ses concours financiers aux collectivités territoriales, le gel a été maintenu en 2012 puis en 2013. Il s'est traduit pour notre ville par une diminution de ses recettes de l'ordre de 2 millions d'euros en moyenne par an.

En 2014, en plus de la reconduction des mesures de gel, l'enveloppe normée des dotations aux collectivités est minorée de 1,5 milliard d'euros, qui impacteront de la façon suivante :

- 840 millions d'euros d'effort pour les communes et les intercommunalités : 588 millions d'euros pour les villes, 252 millions d'euros pour les intercommunalités,
- 476 millions d'euros d'effort pour les Départements,
- 184 millions d'euros d'effort pour les Régions.

Cette réduction de l'enveloppe normée à hauteur de 1,5 milliard d'euros se traduira pour la ville, par la perte de 4,7 millions d'euros supplémentaires, soit un recul du montant des dotations à percevoir de l'Etat, estimé pour 2014 à 6,4 millions d'euros.

Soulignons que cette opération sera reconduite en 2015. La ville perdra donc à nouveau 6,4 millions d'euros supplémentaires.

Les dotations de l'Etat versées à la ville seront ainsi rebasées à hauteur de près de 13 millions d'euros en deux ans.

L'éventualité d'une reconduction sur 2016 des mesures de diminution des dotations se précise.

En effet, Mme Escoffier, Ministre délégué à la décentralisation a indiqué, le 28 octobre dernier, qu'il ne serait pas très raisonnable que l'Etat s'engage à suspendre la ponction sur les collectivités. Cette décision non encore actée officiellement semble déjà toutefois acquise.

Deuxièmement, *les péréquations* :

Nous avons vu la baisse de dotation de l'Etat, voyons à présent les péréquations qui sont de deux sortes : la péréquation verticale qui est celle de l'Etat vers les collectivités et la péréquation horizontale qui est celle entre collectivités locales.

Le Gouvernement a traduit dans son projet de loi de finances, sa volonté d'améliorer l'efficacité de la péréquation verticale :

- d'une part, en augmentant les dotations qui lui correspondent,
- d'autre part, en les ciblant sur les communes les plus défavorisées.

Dans ces conditions cela sera neutre pour la Ville de Lyon.

En revanche, du côté de la péréquation horizontale, le fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales, plus communément appelé le FPIC, poursuit sa montée en puissance (570 millions d'euros en 2014 contre 360 millions d'euros cette année). Cet élément aura un impact sur la Ville puisque le prélèvement au titre du FPIC est anticipé à 2,8 M€ en 2014 contre seulement 1,7 M€ en 2013.

Examinons à présent les grandes lignes **du résultat anticipé 2013 pour la Ville de Lyon.**

Tout d'abord notons *une évolution contenue des dépenses de fonctionnement.*

Les efforts initiés depuis 2008 pour assurer une gestion rigoureuse des finances de la Ville ont été pérennisés sur 2013 et ils devraient nous permettre :

- d'une part de compenser les évolutions plus soutenues générées par l'élargissement de l'offre de service public et par des facteurs exogènes particulièrement défavorables,
- et d'autre part, également de préserver ainsi une évolution d'ensemble mesurée.

Cette évolution mesurée sera principalement alimentée par :

- d'une part, une masse salariale qui sera en réalisation inférieure au montant budgété 2013, soit 313,6 M€ et dans une évolution inférieure à 3 % par rapport à 2012,
- d'autre part, des subventions dont l'évolution reste conforme aux prévisions inscrites au BP 2013,
- et enfin, des frais financiers une nouvelle fois en retrait résultant à la fois de taux restés très bas et d'une gestion très active de la trésorerie dont les coûts sont aujourd'hui fortement minimisés.

Seules nos charges courantes devraient poursuivre une progression significative cette année, sous l'effet principalement :

- d'une part, des augmentations de tarifs des différentes sources de fluides, d'énergie et de matières premières que nous avons constatées,
- d'autre part, des hausses de consommation énergétiques importantes, notamment sur le premier semestre en lien avec des conditions météorologiques défavorables,
- et enfin, de la montée en puissance du FPIC qui a plus que doublé entre 2012 et 2013.

Je vous rappelle qu'en 2012, il était de 0,7 M€ et en 2013 de 1,7 M€

Quant *aux recettes*, on peut dire que le résultat est neutre. En effet, elles vont afficher une progression très limitée, confirmant ainsi le premier tassement observé en 2012.

- La fiscalité, en particulier, confirme une évolution physique des bases plus faible et un infléchissement dans la dynamique du produit qui en ressort.

- Les recettes tirées de l'activité (redevances des services culturels, périscolaires, sportifs) et du domaine (droits de places, terrasses) voient également leur dynamique s'infléchir, mais inégalement toutefois et ce, sous les effets naturellement de la crise économique.

- Enfin, les dotations de l'Etat seront en recul de 2 M€

Les seules bonnes nouvelles dont je peux vous parler, concernent :

- d'une part, le fait que la Ville est restée éligible au titre de la DSU (dotation de solidarité urbaine) qu'elle a encore perçue cette année à hauteur de 4,8 M€

- et d'autre part, également les droits de mutation qui se réaliseront de façon satisfaisante pour être proches de ceux de 2012.

Là il faut savoir tout de même que c'est essentiellement grâce à des opérations immobilières très importantes qui ont eu lieu sur le périmètre de la ville qui font un peu oublier, que globalement, la baisse de ces droits de mutation aurait dû être de l'ordre de 15 %.

Nous sommes en 2013 avec *un pic de réalisations des dépenses d'équipement*. En effet, elles devraient s'élever à minima à hauteur de 145 M€ sur l'exercice et cela confirme tout simplement la prévision que nous attendions. Au total, le plan d'équipement affichera une réalisation à hauteur de plus de 535 M€ sur les cinq premières années du mandat et nous anticipons 660 M€ sur le mandat, soit une réalisation annuelle moyenne de 110 M€

Quant à *nos marges de manœuvre*, elles ont été préservées. Résultat des évolutions que nous venons d'énoncer, l'épargne brute 2013 devrait s'établir autour de 80 M€

- Cette épargne brute devrait permettre à la ville, associée à ses recettes propres d'investissement, d'autofinancer une part majeure des dépenses d'équipement de l'année.

- L'emprunt, pour ce qui le concerne, sera mobilisé pour la première fois depuis 4 ans, pour concourir au financement de l'investissement annuel mais pour moins du tiers, toutefois, des dépenses d'équipement de l'exercice.

En cette année de très fortes réalisations sur le plan de l'investissement, la Ville préparera ainsi une structure de financement équilibrée.

Au total, la situation financière de la Ville affichera, en cette quasi fin de mandat, un tableau des plus honorables marqué par :

- une épargne brute qui demeure élevée,

- un encours de dette consolidé sur un niveau bien inférieur à ce qu'il était en début de mandat,

- et une capacité de désendettement inférieure à 5 ans. Le tableau présenté fait apparaître l'encours de dette qui, vous le voyez, reste très satisfaisant.

Examinons enfin, et nous en venons au cœur du débat d'orientation budgétaire, les éléments de **cadre du budget primitif 2014**.

L'année 2014 est une année charnière pour les finances publiques locales et la construction des budgets locaux.

En affectant durement ces derniers, l'Etat contraint, en effet les collectivités territoriales, à intégrer précipitamment une nouvelle donne et à repenser totalement l'action et les politiques publiques qu'elles conduisent. Face à cette nouvelle donne, la bonne santé financière de la ville, dont nous avons su préserver les marges de manœuvre va constituer un atout majeur, mais toutefois cette bonne santé financière ne suffira pas.

C'est pourquoi à travers le projet de budget 2014, nous avons requis les efforts nécessaires à la préservation de notre situation financière. Ces efforts devront nécessairement être suivis par d'autres car la contrainte pourrait s'amplifier.

Je vous rappelle simplement, en quelques mots, la démarche que nous avons retenue pour la construction du projet de budget 2014 ;

- nous avons construit dans un premier temps, des hypothèses réalistes d'évolution de nos différentes recettes prévisionnelles, ce qui nous a permis d'identifier une progression d'ensemble,

- partant de là, nous avons retenu une hypothèse d'évolution soutenable des dépenses réelles de fonctionnement que nous avons déclinée sur les différents postes concernés.

L'atonie anticipée sur nos recettes de fonctionnement a, de fait, conduit à renforcer l'exigence sur l'évolution autorisée du côté des dépenses de gestion.

L'objectif est resté clair : nous devons ajuster nos actions à des moyens qui se raréfient et préserver au maximum cette dernière année du mandat, l'épargne de la ville et une structure de financement saine de ses dépenses d'équipements.

Sur ce tableau, vous pouvez voir la synthèse des principaux éléments qui vont impacter négativement notre budget l'année prochaine et qui ont justifié la démarche que je vous ai précédemment décrite.

Vous voyez que la hausse des cotisations CNRACL est de 2,4 M€, la suppression de la journée de carence nous coûte environ 0,6 M€ et la hausse du FPIC, dont je vous ai parlé, est de 1,1 M€. Quant aux recettes, à travers la baisse de dotation de l'Etat, nous perdons 6,4 M€, ce qui représente un impact global sur le budget de l'ordre de 10,5 M€.

Examinons à présent *l'évolution des dépenses de fonctionnement*.

Les objectifs suivants ont été poursuivis pour les différents postes de dépenses :

- En ce qui concerne **les dépenses de gestion courante**, un strict ajustement aux besoins réels a été opéré pour les postes qui rencontrent, depuis plusieurs années, une progression importante par le fait :

- des facteurs exogènes, j'en ai déjà parlé (l'énergie, l'électricité, le carburant, le chauffage, l'immobilier, les impôts et les taxes),
- mais aussi de nombreuses extensions de périmètres (élargissement des places offertes dans les cantines scolaires ou dans les crèches),
- et bien sûr l'ouverture de nouvelles infrastructures.

Pour tous les autres postes de cette nature de dépenses, une réduction des crédits à hauteur de - 5 % a été imposée par rapport au BP 2013.

- En ce qui concerne **la masse salariale**, qui est un élément important, aura une évolution sur 2014, qui permettra d'intégrer :

- 1- Les créations de postes nécessaires à la mise en service de nouvelles infrastructures ou aux élargissements de périmètres propres à certaines activités, la priorité étant naturellement pour le reste de préserver la stabilité des effectifs.

- 2- Les effets des différentes mesures nationales prévues pour 2014, parmi lesquelles la nouvelle revalorisation du taux de cotisation de la CNRACL dont je vous parlais et l'abrogation de la journée de carence.

- 3- Les effets propres aux effectifs en place dans la Ville de Lyon dont en particulier, l'amélioration de la couverture santé-prévoyance qui sera proposée aux agents à compter du 1^{er} janvier 2014.

Cette évolution restera, toutefois, en cohérence avec l'objectif du mandat, celui d'une évolution annuelle moyenne de la masse salariale inférieure à 3 %.

- En ce qui concerne **les subventions**, la politique de maîtrise de ce poste de dépenses a été reconduite pour le 6^e exercice consécutif.

L'orientation retenue pour ce poste de dépenses est un objectif de gel de l'enveloppe globale qui leur est consacrée pour le BP 2014, hors évolution de périmètres d'activités actés au Plan de mandat, en particulier sur les secteurs de l'accueil petite enfance et périscolaire.

Le budget 2014 affichera ainsi des budgets de subventions qui, dans la majeure partie des secteurs, seront stables ou en légère diminution.

- En ce qui concerne **les frais financiers**, ce poste de dépenses fait l'objet d'un ajustement mesuré à la baisse au regard des différents éléments suivants :

- des frais de gestion de trésorerie en baisse continue,
- le déploiement de nouvelles sources de financement qui devrait permettre à la Ville de poursuivre la diversification de son encours, la modération du coût de ce dernier,
- et l'augmentation de l'encours sur 2013.

- Enfin, en ce qui concerne **le FPIC**, comme je l'ai déjà indiqué à plusieurs reprises, l'inscription prévisionnelle s'élève à 2,8 millions d'euros.

- Pour en terminer, je vais vous dire quelques mots sur **les projets d'investissement**.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, du côté des dépenses d'équipement, nous inscrivons des crédits à hauteur de 155 millions d'euros pour l'année qui vient.

Les crédits inscrits pour les principales opérations sont les suivants :

- la deuxième tranche du Centre Nautique du Rhône rénové au niveau de ses bassins Sud et de ses bâtiments,

- la production de logement social,

- la relocalisation de la cuisine centrale à Rillieux la Pape,

- la poursuite du projet Rives de Saône sur les 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e et 9^e arrondissements,

- la poursuite des travaux sur le groupe scolaire Meynis et la Maison de l'Enfance du 3^e arrondissement,

- la poursuite des travaux de réfection des verrières et d'amélioration de l'accessibilité du Palais de Bondy.

Ce sont là les principales opérations mais il y en a bien d'autres.

En conclusion, mes chers Collègues, nous pouvons dire que sur les années précédentes, nous avons fait preuve d'une grande modération, d'une grande prudence et d'une grande transparence, ce que j'espère l'Opposition aura apprécié.

Nous avons pour le budget 2014 prévu de rester prudents.

De faire en sorte que nous agissions en fonction de nos moyens, c'est-à-dire en fonction des ressources plus faibles que nous avons et des dépenses plus fortes qui nous sont imposées. Il est important pour nous, que nous puissions quand même tenir une bonne qualité de service public pour le bien être des habitants de la ville en veillant à tout moment, en tout cas, à ne jamais dépasser ce que nous permettent nos moyens.

Je vous remercie de votre attention.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers Collègues, en période de gros temps, le rôle du capitaine est primordial. En période de gros temps, le cap doit être précis et doit permettre de voir l'objectif.

Depuis maintenant un an et demi, la Majorité socialiste, dont vous êtes un des piliers, Monsieur le Maire, a pris conscience de l'importance de la crise économique que le monde et l'Europe traversent. Aujourd'hui, il existe effectivement quelques signaux positifs mais vous reconnaissez vous-même dans votre rapport d'orientation budgétaire que malheureusement, les destructions d'emplois devraient seulement se ralentir dans les mois à venir.

Dans le même temps, Monsieur le Maire, vous avez voté au Sénat des augmentations de la fiscalité des entreprises, des artisans et commerçants et aussi, des ménages. Comme je l'indiquais déjà l'an dernier lors du débat d'orientation budgétaire « trop d'impôts tue l'impôt, trop d'impôts asphyxie la société ». Aujourd'hui, nous avons malheureusement dépassé ce stade.

Cependant, malgré ces hausses d'impôts, le déficit public continue d'augmenter, la réduction des dépenses est une impérieuse obligation et M. Brumm nous a détaillé les impacts que cela aurait sur le budget municipal.

En parallèle, pour tenter de réduire la contestation, le Gouvernement se transforme en Père Noël avant l'heure : aujourd'hui, on annonce un milliard pour la Bretagne, hier c'était trois milliards pour Marseille. Où est le cap ? Où est la vision globale de développement du territoire ?

De même, le Gouvernement décide de réformer les rythmes scolaires. Nous en avons déjà parlé. Nous ne sommes pas opposés au principe des 4 jours ½. Cependant, cette réforme qui va ajouter des activités à l'emploi du temps des élèves aura un coût important pour les finances municipales (Monsieur Brumm, vous avez été particulièrement discret sur ce chapitre là dans votre document en présentation du DOB), pour les finances de la CAF, de l'Etat et même des parents puisque j'ai cru comprendre, Monsieur le Maire, que vous prévoyez de demander une participation aux parents. Une fois encore, où est le cap, où est l'objectif de maîtrise du déficit ?

Au début de votre deuxième mandat, vous lanciez le projet « Emerald » avec pour ambition, je vous cite « de rechercher des marges de manœuvre en maîtrisant la masse salariale ». Au final, ce travail a abouti à peu de chose. Au cours de votre deuxième mandat, vous avez aussi lancé un vaste travail pour rapprocher les services du Grand Lyon et de la Ville de Lyon. Votre collègue député socialiste René Dosière estimait que les économies réalisables en faisant ce rapprochement au niveau national étaient de l'ordre de 10 % du budget. Ramené au budget de la Ville de Lyon, c'était une économie de plus de 60 millions d'euros. Au final, vous n'avez pas beaucoup avancé : seulement une cinquantaine de postes ont été mutualisés sur un total de 12 000 emplois au niveau de la Ville de Lyon et du Grand Lyon. Où est le cap ? Où est la vision pour notre territoire ?

Aujourd'hui, avec Michel Mercier, vous vous êtes engagés dans la fusion des services du Conseil Général du Rhône et du Grand Lyon dans une nouvelle collectivité en cours de création : la Métropole de Lyon. Vous le savez, depuis 2009 et les travaux de la Commission Balladur, notre Groupe a toujours été favorable à ce projet. Pour nous, cette fusion doit permettre une nouvelle organisation, une nouvelle définition des compétences pour avoir une plus grande efficacité à un moindre coût. Oui, la création de la Métropole ce n'est pas un enjeu d'égo mais un enjeu d'efficacité et d'économie. Pour cela, il faut une nouvelle organisation, une nouvelle gouvernance, une nouvelle définition des compétences entre Communes et Métropole. Nous estimons, par exemple, que nos grands équipements culturels ou sportifs sont des enjeux métropolitains et non pas des enjeux « lyonno-lyonnais ».

Accepter d'ouvrir ce débat, c'est permettre à terme une réduction des effectifs des collectivités locales, c'est rendre un service plus lisible et plus efficace au grand Lyonnais. C'est donc faire mieux pour moins cher. Oui, ce cap nous permettra de ne pas augmenter la fiscalité des Lyonnais.

M. Brumm nous a présenté avec brio tout à l'heure que le budget de la Ville serait durablement tendu. Dans ce contexte, il convient de changer en profondeur nos modes de fonctionnement.

A la veille des élections municipales, c'est le moment d'ouvrir ce vaste débat. Je sais qu'il peut être explosif pour un futur candidat à la présidence du Grand Lyon mais faire de la politique, c'est aussi s'attaquer aux vrais problèmes et faire bouger les lignes. A ce jour, vous préférez vous inscrire dans un conservatisme de fonctionnement entre Ville, Grand Lyon et Communes du grand Lyon.

Conservatisme également au niveau de la fiscalité. Je reprends vos propos du dernier Conseil municipal « mes prédécesseurs (y compris en remontant assez loin) ont augmenté les impôts locaux, donc je peux et dois le faire ». Mais, Monsieur le Maire, c'est une recette du siècle dernier si j'ose dire, quand la pression fiscale était supportable. Aujourd'hui, les prélèvements obligatoires asphyxient notre société et nos concitoyens.

Dans la presse, vous déclarez que la fiscalité est trop élevée mais à ce jour, le seul projet que vous avez déjà annoncé si vous étiez élu en mars 2014, serait d'augmenter pour la troisième fois les impôts locaux des Lyonnais. Une fois encore, où est le cap, où est la cohérence ?

Je vous remercie.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, ce débat intervient dans un contexte des plus moroses avec une France qui s'enfonce dans une crise sans précédent dont le Gouvernement ne prend pas la mesure.

« Tous les moteurs de l'activité sont à l'arrêt en France » pouvait-on lire à la Une d'un grand quotidien national, il y a quelques jours. La consommation des ménages est en berne, l'investissement des entreprises en recul, les exportations sont en repli, le chômage continue d'augmenter. La pression fiscale atteint des sommets dans le plus grand brouhaha. On se souvient en septembre du Premier Ministre venu contredire le Président de la République au sujet de la fameuse pause fiscale avec ensuite le commentaire sur « une quasi stabilisation en 2014 » de la porte parole du Gouvernement que nous connaissons bien ici qui tentait, en vain, de sauver la face gouvernementale.

Au-delà du discrédit de la parole publique que cela entraîne, la situation est particulièrement alarmante avec :

- des ménages pressés comme des citrons : depuis que François Hollande est arrivé au pouvoir, les mesures visant à augmenter les impôts sur les ménages atteignent près de 23 milliards d'euros ;

- des entreprises vaches à lait de l'Etat : après 13 milliards d'euros de hausse en 2012-2013, elles paieront en supplément 3,5 milliards d'euros de plus en 2014 ;

- des collectivités territoriales qui font office de variables d'ajustement de la trésorerie de l'Etat : le Gouvernement alourdit le fardeau des collectivités territoriales en imposant des transferts de charges, comme la réforme des rythmes scolaires et des dépenses nouvelles (péréquation ou hausse de cotisations). En même temps, il diminue ses dotations.

On se rappelle les grandes envolées de vos amis socialistes sur le désengagement de l'Etat ou sur l'absence de compensation, à l'euro près, sous les précédents gouvernements. Or, de 2001 à 2011, les dotations de l'Etat ont progressé de 37 % au total et aujourd'hui, la baisse de ces dotations est réelle puisque pour la Ville de Lyon, c'est 13 millions d'euros de recettes en moins sur les deux prochaines années, un chiffre considérable en proportion de notre budget. Dans ce contexte, la Ville de Lyon est dos au mur avec des recettes en berne et des dépenses de fonctionnement en hausse.

Des recettes en berne puisque, en plus de la diminution des dotations que je viens d'évoquer, s'ajoutent un tassement de l'évolution physique des bases des impôts locaux, un fléchissement des recettes issues de l'activité et du domaine, et une tendance à la baisse des droits de mutation.

Concernant cette recette, la politique du logement de Mme Duflot, hostile aux propriétaires, n'arrange certainement pas les choses. Elle fait fuir les investisseurs dont le secteur a tant besoin, elle rate le vrai enjeu qui est de produire davantage de logements pour que les prix baissent.

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse : le fonds de péréquation dont parlait tout à l'heure M. Brumm monte en puissance et devrait coûter plus de 2 millions d'euros à la Ville l'an prochain en 2014. Il faut y ajouter les cotisations ou taxes nouvelles qui constituent des dépenses obligatoires comme la hausse du taux de cotisation retraite, la revalorisation des bas salaires, et bien sûr le jour de carence -je vous rappelle qu'il coûte 600.000 € à la collectivité-, tout cela joue à la hausse sur les dépenses de personnel. Soit au total plus de 3 millions d'euros prévisibles l'an prochain, infligés par le Gouvernement.

La Ville, elle, par vos augmentations d'impôts successives en 2001, puis en 2008, a épargné et a financé les frais de fonctionnement en hausse continue depuis des années. Ce « bas de laine » n'a pas assez servi à mettre en œuvre une politique d'investissement suffisamment à la hauteur des enjeux. La Ville avait eu en effet un niveau d'investissement modéré à une époque où les taux et les marges bancaires permettaient de financer à moindre coût des investissements générateurs d'économies. Améliorer la performance énergétique, par exemple les bâtiments communaux, aurait permis de freiner les coûts de fluide en constante hausse.

Vous vous êtes contenté de constater, passivement, année par année, la progression mécanique des charges, comme l'énergie mais aussi les dépenses de personnel, sans chercher suffisamment à contrebalancer ces évolutions et aujourd'hui, le dos au mur, vous annoncez une baisse de 5 % sur certains frais courants dans le budget 2014. Ce n'est pas un tour de vis, mais un tour de passe-passe, une entourloupe électorale qui ne trompera personne. C'est en effet une annonce à la veille des élections. Comment demander un effort supplémentaire aux contribuables, puisque vous voulez augmenter les impôts en cas de réélection, si la Ville s'exonère de tout effort de gestion de son côté ?

Pour être sincère, convaincant et efficace, l'effort aurait dû intervenir plus tôt et mobiliser l'ensemble des services sur un plan global et commun de réduction de la dépense publique, ce que nous souhaitons ici au niveau local comme nous le souhaitons au niveau national. Nous estimons qu'il faut aussi un vrai plan d'économie. Nous proposerons dans le cadre de la campagne électorale un grand audit sans concession des dépenses de la Ville afin de traquer les dépenses inefficaces et de rationaliser les maquis des structures satellites et les subventions directes et indirectes, à notre avis c'est possible, sans porter atteinte à la qualité du service public.

Il faut lutter contre l'absentéisme des personnels, par exemple. Cet absentéisme chronique constitue le symptôme d'un grave échec de management. Il faut un vrai plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines et ne pas remplacer tout les départs à la retraite. La mutualisation entre la Ville et le Grand Lyon n'a pas été non plus suffisamment exploitée.

Sur le plan des recettes, nous considérons qu'il vaut mieux développer les recettes non fiscales comme les redevances d'occupation du domaine ou encore mieux exploiter le patrimoine économique et touristique de Lyon. Contrairement à vous, nous ne voulons pas augmenter les impôts, contrairement à vous nous ne voulons pas infliger une double peine fiscale aux Lyonnais. Il faut dire qu'avec les socialistes on a l'habitude du matraquage fiscal puisqu'il est partout et tout le temps, c'est une des marques de fabrique d'ailleurs du socialisme, faut-il le rappeler ?

Au 1^{er} janvier, les contribuables devraient encaisser encore des augmentations de TVA sur les transports publics et le traitement des déchets. Selon l'association Amorce, le « quasi-doublement » de la TVA devrait être en partie répercuté sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et entamer encore un peu plus le pouvoir d'achat des ménages.

De plus en plus de contribuables paient plus d'impôts locaux que d'impôt sur le revenu. Ajoutez-y la TEOM, ainsi qu'une série de prélèvements divers, comme la TVA et la désormais célèbre formule de Pierre Moscovici sur le « ras-le-bol fiscal des Français » va obérer l'évolution de toute la fiscalité locale pour les prochaines années. On sait bien que les vases communicants entre fiscalité nationale et fiscalité locale ne fonctionnent plus, mais au final il n'y a qu'un seul contribuable qui paye et aujourd'hui, le contribuable, il n'en peut plus.

Face à la crise, nous sommes à un tournant décisif : soit on change de modèle, on sort des routines en inventant une nouvelle politique, on sort aussi des effets d'annonce ou des réflexes clientélistes, soit les périls à venir sont grands. C'est le temps, je crois, du courage politique qui est venu et je pense que 2014 doit être le temps de ce changement politique.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, « une incertitude forte », c'est le sentiment qui revient le plus souvent en lisant ce document, dans le monde, bien sûr en Europe, en France et à Lyon également. Une très fragile reprise semble se dessiner au niveau mondial. En Europe, plusieurs pays commencent à récolter les fruits de leurs efforts ; la France, si elle bénéficie de ce timide frémissement international semble plus en panne que jamais, bloquée de l'intérieur.

Les plans sociaux se multiplient, la courbe du chômage ne s'infléchira malheureusement pas à la fin de l'année malgré le coût exorbitant des contrats aidés en tout genre. L'insatisfaction gronde face au Gouvernement que vous soutenez, mais qui ne sait plus où il va et a réussi l'exploit de liguer l'ensemble des Français contre lui. En demandant de gros efforts aux Français mais sans leur montrer un cap clair, il ajoute encore au désarroi de nos concitoyens et facilite la montée des extrêmes. L'incertitude internationale est amplifiée par l'incertitude de nos dirigeants qui semblent complètement déboussolés, changeant de direction d'un jour à l'autre, défaisant le mardi ce qu'ils ont construit le lundi pour re-proposer autre chose le mercredi, quand ce n'est pas le Parlement lui-même, à travers les membres de la Majorité, qui défait ce qui a été proposé par l'exécutif. Je ne parlerai pas du dernier épisode en date de la remise à plat totale de la fiscalité par le Premier Ministre.

Alors que croire ? Sur quoi se baser pour construire un budget quand on sait que les prévisions gouvernementales sont sans cesse contredites par les autorités européennes ou internationales ? Bruxelles a de nouveau remis en cause la semaine dernière les prévisions de réduction du déficit budgétaire élaborées par le Gouvernement. Pas de passage sous la barre des 3 % de déficit en 2015, pas d'inflexion non plus de la courbe du chômage pour 2014 et 2015 et de gros doutes sur la capacité de réduction des dépenses de l'Etat. La note financière de l'Etat vient en outre encore d'être dégradée.

Le gouvernement découvre que l'effort le plus important doit peser sur les dépenses publiques mais il peine à prendre les mesures réellement efficaces : une chose est de le dire, mais encore faut-il le faire ! En effet, contrairement à ce qui est dit, les dépenses de l'Etat continueront à augmenter en 2014. Ce qui est diminué ici, est compensé là. Un exemple : la semaine dernière le gouvernement a juste engagé 5 Mds de dépenses supplémentaires en une semaine si on cumule l'abandon de l'écotaxe et les plans d'aides à Marseille ou à la Bretagne qui ont été annoncés !

Le rapport de la Cour des Comptes qui est sorti récemment a bien montré cette nécessité d'adapter les dépenses aux recettes comme le font tous les agents économiques de la sphère privée et non l'inverse. Les collectivités locales, elles aussi, ne peuvent plus compter indéfiniment sur la hausse des dotations de l'Etat et sur le levier fiscal pour financer des dépenses en hausse constante sans jamais remettre en cause leur gestion. C'est juste ce que nous vous disons ici depuis le début de ce mandat.

Depuis plusieurs années, nous vous demandons quelles mesures sont prises, ici à Lyon, pour contribuer de manière responsable à l'effort de redressement de nos comptes publics.

A vous entendre, l'investissement est conditionné à une hausse des taux d'imposition, hausse que vous annoncez pour votre prochain mandat si vous êtes réélu : c'est faux ! Et doublement, même. D'une part ne pas augmenter les impôts ne veut pas dire que vos recettes fiscales n'augmentent pas pour partie de manière naturelle. D'autre part, pour dégager des marges d'investissement, on peut effectivement augmenter les recettes mais on peut aussi, et même désormais surtout, baisser les dépenses de fonctionnement...

Votre projection de résultat pour 2013 est assez paradoxale ; je ne prendrai qu'un exemple, toujours le même :

Comme chaque année, vous nous servez la tarte à la crème des dépenses exogènes : les dépenses énergies qui continuent d'augmenter de manière importante, mais quel est votre bilan dans ce domaine ? Quelles économies ont été réalisées avec les nombreux travaux engagés sous ce mandat ? On ne le sait pas et votre rapport annuel sur le développement durable, épais catalogue de bonnes intentions -comme l'a rappelé Michel Havard au dernier Conseil- ne comporte qu'un très petit paragraphe sur la rénovation énergétique des bâtiments de la Ville.

Bref, comme chaque année, les dépenses qui augmentent, vous n'y pouvez rien, les recettes de l'Etat qui diminuent, vous n'y pouvez rien plus, mais en conclusion, vous indiquez qu'il subsiste des «marges de manoeuvres tout à fait respectables».

Et puis ensuite vous nous parlez de 2014, le ton change : vous parlez du premier cap de la rigueur budgétaire forte imposée par l'Etat aux collectivités. Chaque mot est important quand on se remémore ce qu'on a entendu les années précédentes. Vous osez ainsi désormais utiliser un mot tabou dans le vocabulaire socialiste jusqu'ici.

Alors où est la vérité ? Des marges de manoeuvres respectables ou un cadre budgétaire extrêmement contraint ?

Pour la première fois, vous évoquez des objectifs de contrôle des dépenses :

- Les dépenses de gestion courante : vous nous dites que les deux tiers des dépenses de gestion courante vont baisser de 5 % par, je cite, « un strict ajustement aux besoins réels ». Il est temps d'entendre ce genre de phrase, ça devrait être quelque chose de naturel.

- Les dépenses de personnel : avant même que l'année ne démarre il y a déjà 6 millions d'euros de dépenses automatiques qui sont budgétées si on tient compte du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et des autres mesures nationales, dont la hausse des cotisations de la CNRACL. C'est vrai que là, les 1.200 agents embauchés sous le premier mandat pèsent lourd aujourd'hui dans le chiffre de la masse salariale. S'ajoute à cela un point que nous trouvons assez savoureux : ces 600.000 € qui sont dus à la suppression du jour de carence. Alors, cela nous fait un peu sourire de vous entendre parler de cette suppression qui, je vous le rappelle, a été décidée par le Gouvernement que vous soutenez, Monsieur le Maire.

L'augmentation de la masse salariale sera donc limitée, dites-vous, aux seuls besoins nécessaires aux nouvelles activités. Cela nous paraît aussi quelque chose de normal, encore une fois c'est la tendance naturelle de toute organisation privée et cela doit l'être aussi dans le secteur public. Par exemple, il faut lutter contre le taux d'absentéisme élevé, mais comment y remédier quand vous n'arrivez même pas à le calculer correctement -je fais là, référence à la petite intervention que j'avais faite la dernière fois- et je vous précise à ce sujet Monsieur le Maire, que la maternité n'est pas une maladie ordinaire, comme vous l'avez sous-entendu lorsque je vous ai interpellé sur le taux d'absentéisme des membres de votre Cabinet.

- Les subventions, dites-vous, seront gelées, hors celles qui sont normées, donc cela veut dire que l'inertie est encore très forte. Depuis plusieurs années maintenant vous savez que les recettes en provenance de l'Etat vont diminuer, vous nous l'avez assez dit entre 2010 et 2012 et vous continuez à le dire maintenant, mais qu'est-ce qu'on a entendu à cette période-là. Donc, les recettes diminuent, les dépenses doivent aussi être contenues, voire même vraiment diminuées.

Avec la réforme de la politique de la ville conduite par votre Gouvernement, vous savez que la Dotation de Solidarité Urbaine va disparaître. Si vous ajoutez à cela les restrictions sur des financements, comme le FISAC, la réforme des rythmes scolaires ou la hausse de la TVA, c'est vraiment une remise en question complète de votre gestion qui est à mettre en œuvre, un changement d'état d'esprit qui est nécessaire. On ne le voit pas venir.

Depuis six ans -et même 13 ans-, quel est le bilan de la mutualisation entre Lyon et le Grand Lyon ? Christophe Geourjon en a parlé.

Quelles économies avez-vous faites ? Quels choix avez-vous faits ? Vous avez parlé tout à l'heure de choix, Monsieur le Maire.

Des gaspillages en revanche, on en connaît certains : quand on pense à la SACVL -oui Monsieur Brumm, on va en reparler-, enlisée dans ses emprunts toxiques, mais qui aurait pu utiliser ses ressources pour investir dans une véritable politique du logement, au lieu d'économiser pour rembourser ses dettes.

En ce qui concerne l'avenir : la Métropole qui se profile. Quelles économies en attendre, car c'est quand même bien çà le but ultime ? On a plutôt l'impression pour l'instant, qu'elle va entraîner des dépenses nouvelles et encore plus de rigidité administrative.

Dans ce nouvel ensemble, quel rôle pour la Ville de Lyon ? Quelles synergies ? Quelles économies ? Il y a vraiment une grande opacité aujourd'hui.

Non vraiment, vous avez refusé jusqu'ici de regarder en face la réalité nationale. A vous écouter, Monsieur le Maire, Lyon était sous une bulle et faisait fi de tout ce qui l'entourait... Oui mais voilà, aujourd'hui la bulle éclate, retour à la réalité ! Nous ne sommes pas sur une île déserte, nous vous l'avons déjà dit, mais dans un pays qui doit se réformer.

Comme tous les Français, les Lyonnais sont confrontés aux mêmes difficultés et voient leurs taxes augmenter inexorablement.

Vous donnez des leçons d'économie au Président de la République, vous parlez de pause fiscale et vous annoncez que vous allez augmenter les impôts locaux.

C'est vraiment pour nous la marque de la gestion socialiste : trouver des recettes nouvelles, sans se poser la question de la diminution des charges d'abord. Alors, l'incertitude, c'est vous aussi qui l'entretenez, car vous ne préparez pas l'avenir de Lyon de cette manière. Je vous remercie.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances, chers Collègues, avant d'intervenir à proprement parlé sur le débat d'orientations budgétaires, je voudrais revenir sur la situation 2013, qui est en train de s'achever et qui a été très bien présentée par M. Brumm et dans le document préparé par la Direction des Finances.

On le voit donc clairement : la Ville de Lyon a très bien résisté aux mauvais vents qui ont été nombreux pendant cette année. Grâce à une politique volontariste et ambitieuse, ajoutée à celle que vous menez, Monsieur Collomb, à la tête de la Communauté urbaine, Lyon résiste bien à cette période de crise.

Et si cela s'explique en grande partie, par les fondamentaux excellents et historiques du tissu industriel lyonnais, c'est aussi grâce à la confiance qu'ont les industriels et les investisseurs étrangers -n'en déplaisent à certains Cassandre de cette assemblée-, dans la capacité d'innovation et de croissance du territoire lyonnais et c'est là que le rôle du politique a toute sa place.

Depuis le début du mandat, les investissements initiés par la Ville de Lyon et le Grand Lyon, n'ont jamais été aussi importants dans l'histoire de notre territoire. Rappelons que cela représentera, tout confondu, plus de 3 milliards d'euros de crédits sur six ans. Nos collectivités ont non seulement été maîtres d'ouvrage d'un grand nombre d'équipements et d'aménagements urbains, sources de créations d'emplois, mais elles ont aussi été des partenaires directs du développement

économique lyonnais, en favorisant l'implantation d'entreprises, en développant des nouveaux pôles économiques et en mettant en réseau ses forces vives.

Dans un contexte national plutôt morose, on le voit donc, Lyon continue à être une terre d'initiatives et de développement, mais pour être force d'investissement, la Ville de Lyon a dû mener une gestion ferme et responsable de ses finances et de son fonctionnement. Car, en effet, pour obtenir une épargne brute en 2013 -comme l'a rappelé Richard Brumm-, comprise entre 75 et 80 M€, permettant donc de financer plus de la moitié des dépenses d'équipement de l'exercice et limiter ainsi le recours à l'emprunt, il a fallu être extrêmement vigilant sur la hausse des charges courantes et sur la hausse de la masse salariale.

Cette bonne gestion budgétaire est d'ailleurs relevée par l'Agence de notation Standard & Poor's, qui a confirmé la note du AA de la Ville de Lyon à long terme.

Le budget 2014 sera, bien entendu, construit sur les mêmes fondamentaux et avec la même méthode, que depuis le début du mandat. Gage pour les Lyonnais d'une gestion ambitieuse et responsable de leur ville.

Je ne citerai que trois chiffres pour illustrer ce budget à venir, un maintien de la fiscalité à l'identique depuis 2009, comme vous en aviez pris l'engagement Monsieur le Maire, au début du mandat. Permettez-moi d'ailleurs de rappeler, pour tordre le cou à certaines idées fausses propagées par l'Opposition, que nous avons utilisé le levier fiscal avec modération, avec une seule hausse de 6 % votée en 2009 et en toute transparence, puisque c'était un des points de la campagne électorale de M. Collomb et de ses équipes, qui a plutôt d'ailleurs été efficace et sur laquelle les Lyonnais ont plutôt adhéré.

Permettez-moi de faire quelques rappels dans l'histoire budgétaire et politique récente de la Ville de Lyon. Ainsi en 2002, M. Barre, exemple s'il en est d'un grand homme politique, doublé d'un grand économiste, très attentif au bon usage de l'argent public, avait augmenté la fiscalité de près de 8 %. Quant à M. Noir, il avait seulement augmenté les taux des taxes par trois fois en six ans, pour arriver au final à une hausse de près de 13 % des impôts des Lyonnais. Trois fois en six ans et sans l'avoir jamais annoncé pendant sa campagne de 1989.

Il est toujours préférable de procéder, en toute transparence, à une hausse fiscale en début de mandat, comme nous l'avons fait, plutôt que de recourir à des hausses successives, sans l'avoir jamais annoncé lors d'une campagne. Certains membres de l'Opposition, futurs candidats, feraient bien d'avoir un peu de mémoire politique et éviter ainsi les grandes déclarations démagogiques.

Deuxième chiffre à retenir : un budget d'investissement qui dépassera les 100 M€ et permettra ainsi à la Ville, de maintenir une politique de travaux ambitieuse, que les Lyonnais découvrent chaque jour avec la livraison des grands chantiers qui transforment notre Ville.

Troisième élément budgétaire : une épargne brute qui devrait rester dans les ratios actuels, c'est-à-dire à près de 80 M€ ce qui nécessite une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, car malheureusement du côté des recettes nous n'allons pas vers des lendemains qui chantent, tout particulièrement au niveau des dotations de l'Etat, qui sont en nette baisse, et cela avait commencé bien avant le Gouvernement actuel ; il ne semble pas malheureusement que la tendance s'inverse à moyen terme. Je vous remercie.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Finances, chers Collègues, nous interviendrons au nom de l'intergroupe technique élus GAEC et élus communistes.

Nous nous engageons dans la dernière ligne droite de ce mandat et le contexte dans lequel nous débattons des orientations budgétaires pour 2014 est difficile.

L'aggravation de la crise économique qui dure et les remèdes que le Gouvernement lui prescrit ne contribuent qu'à l'enfoncer.

Malgré une conjoncture plus favorable et un dynamisme de notre économie à Lyon, l'emploi se dégrade et notre ville aujourd'hui n'est pas épargnée par des pertes d'emploi et des plans sociaux. Nos rues aujourd'hui résonnent de la colère des salariés de Nexans, de Fagor-Brandt, de SITL, de BASF, de Kem One, d'entreprises du BTP... Ce sont des milliers de salariés qui risquent le chômage, qui sont condamnés aux licenciements qui impactent toujours la vie locale.

Malgré quelques annonces du Gouvernement plus que timides, la croissance n'est pas au rendez-vous : pertes d'emplois, panne d'avenir pour la jeunesse, revenus qui dégringolent, privations au quotidien, pour tous ceux et celles qui souffrent de la pauvreté, manque de places dans les hébergements d'urgence, services publics affaiblis, creusement des inégalités, colère et déception..., c'est la France d'aujourd'hui.

Tous les voyants sont au rouge et cette situation vient de loin : il faut le redire je crois, aux Lyonnaises et Lyonnais qui nous écoutent, la valise, que dis-je, la malle, que nous a laissée le Gouvernement de Droite, avec Sarkozy et ses Députés, est lourde, lourde de dix années, où des centaines de milliards de cadeaux et d'allègements fiscaux ont été offerts au patronat -et qui d'ailleurs perdurent-, lourde de la disparition de la taxe professionnelle, du transfert sur les ménages de la fiscalité due par les entreprises, de la perte d'autonomie financière des collectivités territoriales...

Dix années d'une politique qui a laissé le pays rongé par un endettement public, dont les records concurrencent ceux des inégalités qui continuent d'exploser. Ce Gouvernement d'hier, nous l'avons critiqué, et nous aurons, élus du Groupe GAEC et Groupe Communiste, la même position aujourd'hui. En un an et demi de Gouvernement de Gauche, le compte n'y est toujours pas :

Il n'y est pas pour nos concitoyens qui subissent les politiques d'austérité, que nous impose la conception dominante de l'Europe ultralibérale ;

Il n'y est pas pour les collectivités territoriales qui sont priées, au nom de l'effort national, de concourir à la résorption de la dette, au détriment de leurs capacités de fonctionnement et d'investissement, alors qu'elles ne représentent que 9 % de la dette de l'Etat et qu'elles pèsent pour plus de 71 % de l'investissement public. Et pour la Ville de Lyon, cet effort représente 6,4 M€ pour 2014 et autant pour 2015.

Résorber le déficit public est sûrement nécessaire, mais le rythme adopté, en l'absence de croissance, est trop rapide et vient s'opposer à toute relance. Tous les ingrédients pourraient être réunis, pour conduire à un affaiblissement de la qualité du service public rendu aux Lyonnaises et aux Lyonnais.

Nous, élus lyonnais de la Majorité, nous contribuons depuis 12 ans à ce que la commune, l'agglomération et les services publics, soient des remparts contre la crise et ses conséquences : se loger, se nourrir, se soigner, donner une bonne éducation à ses enfants, se déplacer, avoir des loisirs, accéder à la culture et aux sports, sont au centre des préoccupations de nos concitoyens et des actions de la ville.

Dans ce contexte, nombre de collectivités aimeraient avoir nos ratios en cette fin de mandat et cette bonne santé financière de la ville va constituer un atout majeur pour affronter un avenir contraint :

- 80 millions d'épargne brute pour 2013, qui permettent d'autofinancer plus de la moitié de nos dépenses d'équipements de l'année ;
- des subventions qui, dans la plupart des secteurs, seront stables ;
- des dépenses d'investissement qui vont rester à un niveau élevé. C'est toujours un excellent révélateur d'ambition et de détermination ;
- une capacité de désendettement inférieure à 5 ans : nous sommes loin des 12 à 13 ans projetés en 2009. En cette période de crise, et afin que notre ville contribue à jouer son rôle d'amortisseur pour nos concitoyens durement touchés, nous pourrions aller, à moyen terme, jusqu'à 7 ou 8 ans, ce qui resterait un des meilleurs ratios nationaux pour les villes.

Sur le front de la solidarité, notre collectivité mobilise 2,8 millions d'euros pour des dispositifs d'insertion, d'accompagnement social, de places d'hébergement. Cet effort est nécessaire car notre ville, comme nous le disions en amont, n'est pas épargnée par la régression sociale que connaît notre pays.

Monsieur le Maire, vous connaissez notre attention constante aux richesses humaines de notre ville : il s'agit des agents municipaux. Nous savons les efforts qui ont été faits en cette année 2013 avec la couverture santé prévoyance et sa mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2014 permettant aux salariés d'avoir une bonne garantie pour leur santé, nous savons les efforts en terme d'emploi, dans la restauration scolaire, de reclassements, de promotions et « déprécarisation ».

Il nous faut plus que jamais être attentifs aux conditions dans lesquelles s'effectue leur travail et aux moyens alloués, notamment dans nos services techniques pour aller au bout de notre plan de mandat, ambitieux et pour préparer le prochain.

Ainsi, à l'heure de débattre des orientations budgétaires de notre ville, notre problématique n'est pas « combien » mais « comment » :

- comment répondre aux besoins des Lyonnais,
- comment leur permettre d'habiter dignement la ville,
- comment agir pour l'emploi et contre la précarité.
- comment prévenir une crise de croissance dans une période où les besoins d'équipements publics augmentent en lien avec l'évolution de la population, alors que nos recettes stagnent !

Nous serons attentifs aux propositions précises du Budget 2014 et je vous remercie de votre attention.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, quelques observations et propositions de notre groupe, membre lui aussi, de la Majorité.

Première observation pour souligner que nous avons mené une politique tous ensemble, qui s'est refusée à une austérité mortifère. Nous sommes en effet sur un rythme de dépenses élevé au service des Lyonnais. Et si les bases fiscales augmentent, c'est surtout parce que notre économie va globalement plutôt mieux qu'ailleurs. Je dis bien globalement, parce que nous voyons aussi bien des difficultés s'accroître pour nombre de nos concitoyens, mais j'y reviendrai tout à l'heure quand nous traiterons de notre politique de solidarité sociale.

Deuxième observation peut-être pour souligner que si nous avons entamé l'indispensable transition écologique dans notre ville et dans notre agglomération, il nous faut bien évidemment la poursuivre en allant encore plus avant dans des domaines où nous sommes déjà une référence.

Je citerai le référentiel Habitat Durable, le Plan Lumière, le plan Climat du Grand Lyon qui passe dans sa phase opérationnelle. Sans allonger la liste, je rappellerai tout de même que notre ville avait rempli tous les objectifs du Grenelle 2, avant même qu'il soit choisi, ce qui laisse aussi à penser que ce Grenelle 2 manquait un peu d'ambition.

Autre proposition. Nous pensons qu'il faut poursuivre et même passer à un niveau supérieur dans l'intégration de cette transition écologique, que c'est nécessaire pour des raisons environnementales bien sûr que plus personne ne contestent, mais aussi pour des raisons sociales qui y sont liées. Nous sommes tous inquiets, je crois, par l'inexorable, ça été souligné, augmentation, voire explosion des prix de l'énergie, pour notre collectivité, mais aussi pour chacun des Lyonnais.

Il nous faut donc aider les Lyonnais à maîtriser leurs dépenses énergétiques en matière de déplacements et de chauffage principalement, puisque ce sont les deux premiers postes de dépenses dans ce domaine.

Il nous faut encore aller plus avant pour développer les transports en commun. Je reviens à ce sujet sur la décision de faire passer la TVA sur les transports collectifs de 7 à 10 % en janvier 2014, et ce 2 ans à peine après que François Fillon ne l'ait faite passer de 5,5 % à 7 %. Et pourtant, les transports collectifs sont bien des services de première nécessité comme le rappelait au Sénat, cette semaine, les groupes Ecologistes et Communistes qui ont fait voter un amendement pour que cette TVA ne passe pas à 10 % au 1^{er} janvier.

Et si nous sommes bien sûr d'accord, je crois ensemble, pour ne pas répercuter cette éventuelle augmentation sur le pouvoir d'achat des Lyonnais, nous savons aussi que ce serait alors malheureusement l'investissement dans l'amélioration du réseau qui serait touché et amoindri. Nous aimerions pouvoir le rappeler ensemble au Gouvernement.

Réduire concrètement la fracture énergétique, c'est aussi aider encore mieux les Lyonnais à isoler thermiquement leurs logements. Nous allons pour cela, n'en déplaise à M. Broliquier, pourvoir nous emparer des mesures portées dans la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite loi ALUR qui, comme l'a très joliment dit le Président de la Commission des affaires économiques du Sénat « *va aboutir à des propositions très constructives, afin de cimenter un projet très opérationnel* ».

En conclusion, Monsieur le Maire, notre Groupe souhaite que nous nous attachions encore mieux aux demandes des Lyonnais, de plus de proximité et de plus d'écologie, et donc de vivre mieux tout simplement. Je vous remercie.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce Débat d'Orientation Budgétaire ne fera pas se lever de bonnets rouges, sauf peut-être ceux de M. Broliquier et de Mme Balas...!

L'exercice était difficile et dans ce contexte, rappelé précédemment par mes Collègues, il semble important de souligner que vous avez, Monsieur l'Adjoint aux Finances, su conjuguer contraintes drastiques et ambition soutenue afin d'offrir aux Lyonnais un service public d'excellente qualité, une capacité de désendettement exemplaire que bien des collectivités nous envient, des investissements qui profitent à tous. Je rappelle au passage, le très bon classement de la Ville de Lyon dans diverses agences.

Nous l'avons entendu ce matin, un million de personnes en France devraient bénéficier cette année des services des Restos du cœur : un million ! Ce n'est pas rien. Précarité alimentaire, précarité sociale, mais aussi précarité énergétique. Pour certains, l'énergie est devenue un luxe et de trop nombreux foyers renoncent à se chauffer. Gardant à l'esprit la réalité sociale de notre pays, notre Groupe Lyon-Ecologie souhaite mettre l'accent sur la politique énergétique de la ville.

Vous l'avez rappelé dans votre présentation, le coût de l'énergie, des fluides, des matières premières, représentent des charges en constante augmentation pour le budget municipal. Notre facture énergétique globale s'élève à 12 millions d'euros par an, soit l'équivalent d'environ 30 euros par habitant. Et les prix vont augmenter. Concernant le pétrole, d'ici 2030, l'Agence Internationale de l'Energie table sur une hausse des prix de + 66 %. Pour l'électricité, entre 2010 et 2020, le Sénat prévoit une hausse progressive de 45 %.

La Ville de Lyon a pris acte de cette réalité. Vous l'avez souligné, Monsieur le Maire, en inaugurant très récemment deux magnifiques MJC, la Capitainerie et Elsa Triolet. Nous avons anticipé les réglementations pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles en construisant des bâtiments qui consomment peu, voire produisent de l'énergie, comme la halle Diagona, dans l'arrondissement de notre Collègue Alain Giordano ou l'école Julie-Victoire Daubié dans le 7^e arrondissement.

En 2014, suite au diagnostic énergétique détaillé, le plan de rénovation des bâtiments municipaux doit être mis en œuvre. Avec ce plan, nous voulons nous affranchir un peu plus de la hausse irréversible du prix de l'énergie.

Nous devons aussi garder en mémoire le volet adaptation du Plan Climat Energie Territorial, qui va nécessiter de faire œuvre de créativité et d'imagination, mais qu'il faudra aussi financer. Pour réduire les îlots de chaleur, développer la place de l'eau dans la ville, pour la végétaliser davantage en poursuivant la politique d'espaces de proximité déjà engagée sous l'impulsion de Gilles Buna. Et sur les toits, il faudrait à la fois davantage de toitures végétalisées et de panneaux solaires.

Sans doute, faudra-t-il revoir également l'obligation de ravalement de façade en intégrant la nécessité d'isolation thermique par l'extérieur. C'est coûteux, nous le savons. Néanmoins, les réflexions sont déjà en cours pour trouver les leviers.

En matière de coût, nous devons garder à l'esprit les impacts sanitaires et environnementaux des dérèglements climatiques. Je pense à l'impact des pompes à chaleur sur les nappes phréatiques, ou aux choix des matériaux de construction qui devront avoir des cycles de vie plus vertueux, mais seront, dans un premier temps au moins, plus onéreux.

Devant cette situation, nous vous proposons de créer une ligne budgétaire supplémentaire destinée à aller vite et plus loin dans la réduction de nos consommations énergétiques et l'adaptation de la ville aux dérèglements climatiques. Cette dotation permettrait :

- d'accélérer la rénovation thermique de notre patrimoine,
- de multiplier les projets innovants pour une ville plus agréable à vivre, même avec des canicules régulières,
- d'aller vers des solutions techniques plus efficaces, plus respectueuses de l'environnement,

- de recruter davantage de personnel compétent sur ces questions, car l'équipe actuelle, dont je salue la compétence et l'investissement, gagnerait à être étoffée,
- financer des emplois dans les entreprises régionales,
- renforcer nos actions de formation, de sensibilisation et d'information pour promouvoir les économies d'énergies,
- limiter les hausses tarifaires futures et donc de nous ménager demain, des marges de manœuvre financières.

Car la hausse des prix de l'énergie est aussi un problème social. La précarité énergétique touche environ un ménage sur dix aujourd'hui en France. Chaque année, le CCAS participe déjà au règlement des impayés d'énergie d'environ 500 ménages. Et bien, nous pouvons mettre en œuvre pour les Lyonnais, un mécanisme d'investissement comparable, et encourager davantage les Lyonnais dans leurs actions d'économies d'énergie.

L'expérience du défi « familles à énergie positive » nous montre qu'il n'y a pas de fatalité : nous pouvons développer des solutions en amont avec les habitants. C'est un vaste champ d'innovation sociale et un vivier d'emplois locaux, dans lequel le secteur de l'économie sociale et solidaire, cher à Françoise Rivoire, a un grand rôle à jouer.

Aider les Lyonnais à consommer moins d'énergie sans sacrifier sur le confort, c'est leur redonner du pouvoir d'achat et dynamiser économiquement le territoire. En un mot, nous proposons donc d'investir davantage aujourd'hui pour une ville plus durable, qui sera demain plus sobre, mais plus vivable et plus solidaire.

Monsieur le Maire, chers Collègues, je vous remercie de votre attention.

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, en cette fin de mandat, face à un contexte des finances locales qui n'a jamais été aussi compliqué, le moins que l'on puisse dire est que nous avons eu raison d'être prudents dans notre gestion depuis le début du mandat.

Nous pourrions, en effet, nous trouver dans une situation très fâcheuse où, ayant une épargne faible et donc plus d'autofinancement pour nos investissements, il nous faudrait comme beaucoup d'autres collectivités :

- soit mettre brutalement le pied sur le frein de l'investissement, et fragiliser encore plus le tissu économique, notamment le secteur du BTP,
- soit accepter que notre dette s'envole à des niveaux déraisonnables.

En effet, un des éléments notables pour l'année 2013 sera le niveau record pour le mandat en matière de dépenses d'investissement : environ 145 M€ Aucune surprise de notre côté, c'est ce qui avait été anticipé.

Les dépenses d'investissement progresseront donc de plus de 13 % par rapport à 2012. Cette évolution est à comparer à l'évolution nationale qui devrait être, selon les prévisionnistes, d'environ 1,7 % pour l'ensemble des collectivités, et de 2,9 % pour les communes.

Cette faible évolution à l'échelle nationale est préoccupante car 2013 devrait être une année de pic de l'investissement du secteur public local, qui rappelons-le, représente plus de 70 % de l'investissement public en France.

Nous voyons qu'à Lyon, nous avons la capacité de continuer à jouer ce rôle de moteur économique dans une conjoncture délicate. Nous parvenons à conserver ce niveau élevé d'investissement, et ce, non pas au détriment de la dette car la dette n'est rien d'autre que l'impôt de demain.

Alors, si la ville verra logiquement en 2013 son niveau d'endettement s'accroître légèrement, cela fait suite à une baisse de 90 M€ depuis le début du mandat, et ce niveau d'endettement restera bien plus faible que ce qu'il était en 2000.

Cette situation financière saine, que l'agence Standard & Poor's salue en maintenant le double A de la Ville de Lyon avec perspective stable qui permet de continuer à investir tout en préservant le niveau d'endettement de la collectivité, nous le devons à notre gestion sérieuse depuis le début du mandat.

Elle nous a conduits à optimiser nos dépenses à travers notamment la politique d'achat, la gestion active de la dette, l'encadrement des subventions et de la masse salariale et des réflexions sur nos périmètres d'activité, ainsi que nos recettes avec des recherches de financements européens et de mécénat, un travail sur les tarifs, la gestion active des bases fiscales en lien avec les services fiscaux notamment.

Alors, face à une situation des finances locales qui va connaître un choc sans précédent, notamment du fait de la baisse des dotations de l'Etat, nous avons en toute logique reconduit mais aussi approfondi notre cadrage rigoureux pour le budget 2014, avec un effort de réduction de dépenses sans précédent sur le fonctionnement.

Cette anticipation qui a été la nôtre nous permet de mettre en œuvre cet ajustement de nos finances sans mouvement de panique ni mesure brutale. Les Lyonnais apprécieront, je pense, cette gestion raisonnable et équilibrée des finances de la ville.

Je vous remercie.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, les temps sont durs, on l'a entendu à plusieurs reprises. Effectivement, la crise économique pèse sur nos recettes mais également sur les dépenses de notre collectivité –énergie et autres dépenses ce que l'on appelle le « panier du maire »- mais lorsque j'entends l'Opposition, j'ai l'impression qu'elle veut faire croire, à qui ? je l'ignore, que nous n'avons pas vu la crise venir. Et elle nous avertit aujourd'hui en disant « attention la crise arrive, il va falloir réagir dans la gestion de vos finances ! ».

La crise ne date pas d'hier, et je dirais que le contexte difficile conforte au contraire les choix que nous avons faits depuis plus de 10 ans, car si nous n'avions pas géré sérieusement, et cela a été dit par Richard Brumm ainsi que par d'autres Collègues, avec une augmentation de fiscalité la plus faible depuis 25 ans pour la Ville de Lyon, nous n'aurions pas cette dette de 40 % inférieure à la moyenne des grandes villes. Si nous n'avions pas géré sérieusement, nous n'aurions pas une épargne brute de près de 100 M€ qui nous permet l'autofinancement de la quasi-totalité de nos investissements à hauteur de 100 M€ par an, alors que pour les grandes villes françaises, il est plutôt autour de 70 M€.

La politique financière de notre Ville est toute orientée vers cet objectif, que les variations de la conjoncture, qui ont des effets directs ou indirects sur nos recettes mais également sur nos dépenses, ne grèvent pas nos capacités d'investir. J'ajoute que si, en plus de 10 années d'investissements importants, notre ville est devenue plus attractive, c'est évidemment au bénéfice des Lyonnais mais c'est aussi au bénéfice de l'avenir de nos finances. Je ne reprendrai que l'exemple donné par Richard Brumm : dans le contexte de crise économique actuel, les droits de mutation perçus par la Ville restent importants et je crois que c'est un élément sur lequel je n'ai pas beaucoup entendu l'Opposition, c'est-à-dire l'importance du niveau d'investissement, régulier depuis plus de 10 ans et qui se confirme, on l'a vu dans le projet de budget 2014, pour l'année prochaine.

Si nous n'avions pas dégagé des marges telles que nous l'avons fait pour investir, je ne sais effectivement pas où en seraient nos finances aujourd'hui. Cela est totalement occulté, je n'ai pas entendu parler d'investissements mais uniquement de finances, d'effets de ciseaux, mais pas une seule fois de ce niveau d'investissement que nous avons réussi à maintenir pendant plus de 10 ans, alors même que le contexte était difficile.

Vous le voyez, chers Collègues, dans les orientations de 2014, ce maintien du niveau d'investissement à 150 M€ Peut-être que si on n'en a pas beaucoup entendu parler dans l'Opposition, c'est parce que contrairement à ce qu'ils prédisaient sur leurs bancs au début de ce mandat, ce plan de mandat nous le réalisons à 97 % de taux de réalisation alors qu'il y a quelques années vous nous disiez « vous nous prévoyiez plein d'investissements, mais vous verrez à la fin du mandat, le taux de réalisation ne sera pas atteint ! ». Aujourd'hui, ce taux de réalisation est de près de 100 % et c'est peut-être la raison pour laquelle on n'en entend pas parler.

Monsieur le Maire, le mandat va s'achever je crois, sous de bons auspices avec, malgré la crise qui contraint nos recettes, des finances saines et des capacités d'investissement importantes au service des Lyonnais. C'est évidemment aussi de bon augure pour l'avenir. Je vous remercie.

M. BRUMM Richard, Adjoint : Je vais dire quelques mots pour compléter et pour rester dans le droit fil de ce que vient de dire notre Collègue Julien-Laferrière.

On ne nous parle pas de grand-chose en définitive. Sur 22 minutes de prises de parole de l'Opposition, je crois pouvoir dire que pendant 16 minutes environ, vous avez parlé de ce qui se passe à Paris et non à Lyon.

L'Adjoint aux finances, ce qui l'intéresse, ce sont les éléments réels avec lesquels il faut composer. Donc, lorsque je dis que les dotations baissent, c'est un fait ; et quand je dis à l'inverse, que les dépenses exogènes, tels que les fluides, augmentent, c'est un constat.

M. Broliquier dit, en parlant des dépenses énergétiques « *vous n'avez pas fait assez de travaux susceptibles de générer des économies d'énergie* ». Il faut savoir, Mesdames, Messieurs, que chaque année la Ville consacre un budget extrêmement important à des travaux de cet ordre, mais le problème c'est le coût.

Vous savez que lorsque l'on change des fenêtres dans un bâtiment historique, par exemple, ce ne sont pas des fenêtres standards mais sur mesure qui coûtent extrêmement cher. Nous pouvons donc dire, qu'au fil du mandat, sur 6 ans, nous avons fait beaucoup de travaux engendrant des économies d'énergie.

Par exemple, nous avons modifié l'éclairage public en installant des lampes de faible consommation. Vous ne pouvez donc pas dire benoîtement, comme vous l'avez fait Monsieur Broliquier, que nous ne faisons pas ce qu'il faut.

Comment pouvez-vous dire Monsieur Broliquier que la demande faite aux Elus et aux services d'accepter une diminution des dépenses de 5 % est un effet de langage ?

Je vous rappelle qu'après un plan « Emeraude » qui a été bien suivi par l'administration au fil des 5 années passées, ce que prouvent les chiffres, et qui correspondait à une optimisation du fonctionnement des services, cette demande de diminution de 5 % des dépenses est loin d'être anodine et constitue, au contraire, un geste très significatif.

J'aurais aimé entendre dans la bouche des uns et des autres, qu'il est remarquable, qu'en ayant créé autant d'équipements, augmenté autant de périmètres, que sur le mandat, les effectifs n'aient augmenté que de 200 agents.

En effet, vous savez que lors de la création d'une crèche, d'une halle d'athlétisme, tous ces nouveaux équipements engendrent nécessairement la création de nombreux postes.

Alors plutôt que de vouloir nier la réalité, vous devriez apprécier le niveau d'endettement de la ville, apprécier le niveau d'épargne brute, apprécier la capacité de désendettement et apprécier le niveau régulier des investissements.

Ce serait en tout cas faire œuvre plus utile, que d'occulter tout cela et de ne parler que de ce qui se passe à Paris.

Mme BALAS Laurence : Alors pourquoi augmenter les impôts ?

M. LE MAIRE : Chers Collègues, quelques mots. D'abord, vous me permettez d'avoir un langage optimiste malgré la difficulté des temps. Quand je vois le développement de la ville de Lyon, de l'agglomération lyonnaise, quand je vois l'ensemble de ces chantiers qui sont dans la ville aujourd'hui et sont pour une grande partie d'entre eux le fait d'acteurs privés, je me dis qu'il y a un bel optimisme dans cette ville. Si les gens continuent à investir dans notre ville c'est peut-être parce qu'ils pensent qu'il y a ici un cap, un cap dont nous n'avons jamais dévié.

J'ai toujours dit, depuis le début du mandat de 2001, je dirais même avant le début de ce mandat, quand j'étais dans l'Opposition, qu'on ne pouvait pas tout faire, qu'on ne pouvait pas tenir des langages de démagogie. C'est peut-être parce que j'avais tenu ce langage qu'en 2001, entre l'ancienne et la nouvelle municipalité, le passage de relais s'est fait dans des conditions extrêmement raisonnables et satisfaisantes.

Mes chers Collègues, on peut tenir tous les discours démagogiques d'un côté, de l'autre, suivant la position dans laquelle on est, mais je crois que c'est à force de tenir ces discours démagogiques que les Français s'exaspèrent. Je regardais une dépêche de M. Baroin, ancien Ministre du budget, qui disait sur RTL et je veux saluer cette position de courage et de responsabilité, qu'il était impossible de baisser les contributions quand nous avons 95 % de dettes publiques et il soulignait « *je les ai moi-même augmentées deux fois en 2011 lorsque j'étais Ministre du budget* ». Alors on peut

toujours dire que demain on dépensera beaucoup plus et qu'en même temps, on ramera gratis. Ça ne sera jamais mon discours.

Je vois bien aujourd'hui qu'il y a une position vis-à-vis des collectivités locales qui est une position extrêmement exigeante. Comme le disait M. Brumm, on ne juge pas, on essaye de faire avec. Les jugements, j'essaie de les réserver ailleurs. Et ce qu'il y a de bien avec moi, c'est que j'ai le même discours dans le temps mais aussi le même discours dans l'espace. Je n'ai pas un discours différent selon que je me trouve à Paris ou à Lyon. C'est d'ailleurs pourquoi un certain nombre de gens aujourd'hui me font confiance parce qu'ils pensent que justement, je tiens le même discours et un discours responsable. On aura encore l'occasion de le voir dans quelques temps.

Mes chers Collègues, lorsque je regarde l'évolution de nos recettes et en fonction de ce que je viens de dire, à savoir les prélèvements de la part de l'Etat sur les collectivités locales, je vois que nos recettes diminuent fortement d'année en année et que comme le disait M. Brumm, c'est un différentiel qui était à deux puis un peu plus fort, puis un peu plus fort... et qui finit aujourd'hui par se trouver aux alentours de 7 à 8 millions d'euros, en fonction des dernières décisions qui seront prises. Donc évidemment par rapport à cette situation là, nous nous adaptons et l'adaptation ne date pas d'aujourd'hui.

Je me souviens, chers Collègues, de la première discussion qu'on a eu dans la Majorité, juste avant la crise. Nous étions en train de faire la PPI pour 2008-2014. La discussion avec quelques collègues de la Majorité, Richard Brumm et moi-même, aux alentours de juin, juste avant les vacances, c'était de dire « hou la la !!! », on sent la crise venir donc nous allons avoir une politique qui soit prudente. La PPI qu'on va proposer sera donc une PPI raisonnable pour être sûrs de pouvoir financer quelle que soit la conjoncture qui interviendra dans les années suivantes. C'est pour cela qu'on avait fait une PPI aux alentours de 600 millions d'euros et aujourd'hui on s'aperçoit, M. Julien-Laferrrière avait raison de le souligner, que contrairement à ce que vous disiez d'année en année (si vous voulez, pour le débat budgétaire, je vous ramènerai l'ensemble de vos déclarations) vous disiez « oh mais ça ne se fait pas, il n'y a pas de réalisation, on n'y arrivera pas, ce sont des budgets en trompe l'œil ». Non, là, c'est terminé. On a dépassé ce que nous avions indiqué pour le résultat de cette programmation prévisionnelle des investissements tant à la Ville de Lyon d'ailleurs qu'au Grand Lyon. Au Grand Lyon, c'est même tout à fait extraordinaire. C'est ce qui fait le succès aujourd'hui. Les Lyonnais n'écoutent pas seulement les discours, ils ouvrent grand leurs yeux, ils regardent ce qui se passe dans la ville et ils voient bien comment cette ville s'est transformée.

Qu'avons-nous fait pour tenir le cap ? D'abord, nous avons depuis le début fait en sorte que sur nos dépenses de fonctionnement, nous soyons extrêmement raisonnables. Et sur les mandats, les dépenses de fonctionnement par an, ont augmenté de + 1,9 %, ce qui est extrêmement limité quand on a une série de dépenses (on parlait de l'énergie, des fluides, etc.) qui augmentent de manière importante et qui sont incontournables.

Qu'a-t-on fait ? On a essayé de serrer partout. D'abord, d'avoir une politique des achats. Au début, lorsque nous sommes arrivés en 2001, on n'avait pas forcément des gens qui avaient toujours une conception de ce qu'était le rapport entre la collectivité publique et ceux qui souscrivaient. On a essayé de serrer un peu les boulons, ce qui fait que nous avons mis en place une politique d'achat qui nous a permis de faire des gains substantiels sur les achats que faisait la Ville de Lyon.

Ensuite, nous avons essayé de faire la chasse aux doublons. Nous avons regardé quels étaient les postes qui pouvaient faire doublon et pouvaient être supprimés. Mes chers Collègues, dans ce mandat, nous avons créé 664 postes. Mais il y en a seulement 251 qui étaient par création nouvelle. Les autres étaient par redéploiement. C'était pour l'éducation, pour la création des nouveaux groupes scolaires, pour l'ouverture de nouvelles classes, pour créer de nouvelles crèches (Crèche Simone de Beauvoir et toute une série de crèches réalisées dans ce dernier mandat), de nouveaux espaces verts (le parc des Berges, la Confluence), de nouveaux équipements sportifs (la halle d'athlétisme Diagana, les musées Gadagne que nous avons créés sur le premier mandat), c'était les bibliothèques (ouverture de la bibliothèque de la Duchère), les services techniques, Mme Gay en parlait tout à l'heure, qu'il fallait un peu augmenter de manière à pouvoir suivre l'ensemble de ces réalisations. C'était toute une série de choses sur lesquelles évidemment, nous avons des créations nouvelles.

1,9 %, mes chers Collègues, pour qui connaît un peu de l'intérieur, faire mieux, ça sera difficile. Nous avons, vous aurez un exemple tout à l'heure fait en sorte que sur la gestion de la dette et de la trésorerie, nous puissions utiliser des produits nouveaux. Monsieur Geourjon, j'ai dit nouveaux pas toxiques. Il y en avait plein à l'époque qui en prenait des toxiques. Nous, on n'en n'a pas pris à la Ville de Lyon, comme vous le savez. Vous voyez, prudence extrême, chacun regarde un peu ce que nous faisons. C'était un travail d'optimisation des bases fiscales. Un peu avant nous, on prenait ce que nous envoyait les services fiscaux et on disait et bien voilà, c'est ça notre nombre de logements.

Nous, là on est allé vérifier toutes les bases une par une pour essayer d'optimiser les recettes fiscales. C'est également un travail sur les tarifs en essayant de faire un benchmark auprès des autres collectivités, regarder à combien étaient les tarifs dans toutes les grandes villes françaises pour voir si on était bien ajusté, si on n'avait pas des tarifs anormalement bas. C'est tout ce travail là que nous avons fait.

La masse salariale, mes chers Collègues, pour parler des dépenses de fonctionnement, c'est + 1,9 % au cours de ce mandat, c'est-à-dire quelque chose d'extrêmement bas compte tenu d'un certain nombre de dépenses exogènes. Vous voyez par exemple, la Caisse de retraite des agents des collectivités locales qui est en déficit -elle n'est pas en déficit d'aujourd'hui, cela ne s'est pas fait en deux ans- et le fait qu'aujourd'hui on nous dise que depuis deux ans, pour pouvoir effectivement boucler cette caisse, il faut 2 millions de plus, c'est clair que c'est quelque chose d'exogène et non quelque chose que nous, nous décidons.

Donc, pouvoir être à 1,9 lorsqu'on a tout ça, c'est évidemment difficile. Après, on peut effectivement si on le voulait laisser davantage filer la dette, j'y reviendrai tout à l'heure. Je sais que des communes l'ont fait de manière importante, par exemple depuis 2000 Oullins et Caluire l'ont fait, ils ont laissé filer et augmenter leur dette, pour Oullins de + 188 %, pour Caluire de + 183 %. Pour nous, regardez 2001 puis regardez notre dette, elle est actuellement moins importante qu'elle ne l'était effectivement en 2001.

Donc, on a essayé de faire tout cela, après on me dit : comment Monsieur Collomb ? Soit -je pense que c'est simplement de la non-compréhension des choses- vous avez fait des magots, c'est ce qu'on nous disait quelque part, soit vous thésaurisez, alors vous dépensez stupidement. Et bien non.

Je regardais, si on peut voir ce que cela donnerait si nous n'avions pas augmenté les taux :

Vous retiendrez, par exemple, que sur l'épargne brute, si on n'avait pas augmenté les impôts à deux reprises on en serait aujourd'hui à 38 millions.

On en serait aujourd'hui pour la dette, reprenez bien les chiffres, à 487 millions et une projection à 551 en 2014, si la capacité de désendettement : parce que chaque fois il y a des cycles, -je ne vous ai pas montré 2001-2008-, on en serait à 7,9 années de remboursement de capacité de désendettement et de remboursement de la dette, on en serait à cette projection à 2014.

Et parce que nous avons fait ce que nous avons fait voilà où nous en sommes : sur l'épargne brute actuellement nous en sommes à 80 millions, c'est plus que ce qu'on avait en 2006, à peu près à une période semblable sur la dette. Nous sommes aujourd'hui à 390 millions alors qu'en 2008 nous étions à 430 millions, nous serons l'an prochain parce qu'on vous annonce les chiffres, à 440 millions. Et nous sommes aujourd'hui à 4,9 années de désendettement.

Mes chers Collègues, ça c'est de la gestion prévisionnelle. Je pense qu'actuellement nos concitoyens en ont marre qu'on annonce n'importe quoi dans les débats. Ils ont envie qu'il y ait des gens sérieux, qu'on leur parle sérieusement de l'avenir de leur ville. C'est ce que nous essayons de faire, ils en voient les résultats, une gestion sérieuse de la ville c'est ce qui, aujourd'hui, produit la métamorphose de cette ville qu'ils ont devant les yeux.

(Acte est donné.)